Le Bâtiment et les Electriciens

UN MOUVEMENT PARTIEL EN PERSPECTIVE

La décision du Comité confédéral décrétant la grève générale a été prise par 56 voix contre 4 et 18 abstentions. Il y avait 40 absents. Il est bon de remarquer que le Comité confédéral invite seulement les travailleurs des « corporations parisiennes à se préparer à la grève ». L'action ouvrière sera donc très limitée.

M. Le Du, des terrassiers, déclarait ce matin, mais avec beaucoup moins de fougue qu'au meeting de dimanche, que les 20,000 camarades étaient prêts à marcher, et attendaient « l'ordre de sa fédération : le bâtiment ».

Les électriciens se trouvent, eux aussi, dans l'obligation de faire acte de solidarité.

Pataud et ses représentants se sont trop avancés pour se retirer ainsi de la lutte. Mais de ce côté également, on a l'impression que le concours des électriciens sera plutôt une satisfaction morale, donnée au secrétaire du syndicat, qu'un concours sans réserves apporté aux postiers. Pendant quelques heures on tournera les commutateurs en sens inverse, et le tour sera joué. Il paraîtrait, si nous sommes bien informés, que ce nouvel « avertissement à la population parisienne » serait donné dans la soirée d'après-demain jeudi La fédération du bâtiment, au contraire, aurait l'intention de donner l'ordre de cesser le travail demain matin, mercredi.

Tous les grévistes sont suspendus

En attendant les résultats de la C. G. T., on informe l'assistance que ce matin les grévistes ayant voulu rentrer au Central, l'administration leur fait savoir qu'ils pouvaient se retirer, la peine de la suspension ayant été prononcée contre eux tous.

Ils seraient paraît-il, quatr vingt quinze et n'ouraient pas été révoqués afin qu'il n'y ait pas lieu de communiquer leur nombre à la presse.

L'Administration aurait l'intention d'agir de la sorte avec tout le reste des grévistes.

A ARRAS

LE SABOTAGE CONTINUE

Dix-sept fils télégraphiques sont coupés sur la ligne Paris-Arras-Dunkerque

Dans la nuit de lundi à mardi, un inconnu a coupé **dix-sept** fils télégraphiques sur la voie ferrée Paris-Arras-Dunkerque, au kilomètre 197-700, entre Blangy-lez-Arras et Bailleul-Sire-Berthoult.

Plusieurs de ces fils reliant des postes sémaphoriques, les disques se mirent à l'arrêt et un certain nombre de trains ont, par suite stoppé. C'est ainsi que le sabotage put être découvert. Le procureur de la République s'est rendu sur les lieux pour enquêter.

Des ouvriers sont partis d'Arras dans la matinée pour rétablir les lignes.

A LA CHAMBRE

Les Conseils de Guerre et l'« Internationale »

Paris, 18 mai. — La séance est ouverte à deux heures et demie sous la présidence de M. Henri BRISSON.

L'INTERNATIONALE

La proposition de Dion renvoyée à la Commission du réglement

La Chambre procède au deuxième tour de scrutin sur l'urgence de la proposition déposée hier par M. de Dion, et tendant à punir des peines disciplinaires prévues au réglement les cris ou chants antipatriotiques et révolutionnaires auxquels se livreraient des membres de l'Assemblée.

Par 297 voix contre 83, l'urgence est déclarée et la proposition est renvoyée à la commission du réglement.

Les Conseils de Guerre

M. LABORI, rapporteur. — La commission est d'accord pour accepter au paragraphe 6 de l'article 3 la disposition ci-après présentée en commun par MM. Lefas et Gheusi

Des officiers d'administration de la justice militaire tiennent l'emploi de greffiers près des jurys militaires. Un réglement d'administration publique déterminera le mode de recrutement, l'organisation et le fonctionnement de ce corps.

Cette addition est adoptée, ainsi que le paragraphe 7.

La composition du jury

M. LASIES propose à l'article 3 cette addition :

Pour les crimes et délits passibles d'une peine de plus de six mois de prison, le jury sera composé d'un président civil et de six juges militaires dont un de grade égal à celui de l'inculpé.

MM. CHERON, FERTEAUX, combattent la proposition LASIES qui est repoussée par 399 votx contre 149.

L'ensemble de l'article 3 est adopté par 402 voix contre 186.

L'ARTICLE 4

L'article 4 prévoit un tableau par grade et par ancienneté, des officiers, sous-officiers, brigadiers, caporaux et soldats appelés à faire partie du jury militaire.

M. Paul BERTRAND relève dans cet article la purase suivante : « Ces sous-officiers, brigadiers, caporaux et soldats seront désignés par le chef de corps parmi ceux ayant atteint l'âge de la majorité, sachant lire et écrire et n'ayant encouru ni condamnations, ni punitions au corps.

» Toutefois, à défaut de militaires n'ayant pas encore de punitions au corps d'armée, la désignation portera sur ceux ayant encouru le moins de punitions. »

L'orateur demande la suppression du dernier paragraphe, parce qu'il ne doute pas qu'on ne puisse trouver assez de sous-officiers et soldats non punis.

JAURES ne comprend pas pourquoi on limite le tableau aux officiers résidant au chef-lieu du corps d'armée.

M. CHERON. — C'était l'usage, pour éviter les frais de déplacement. Mais si la Chambre en manifeste le désir, les officiers de tout le corps figureront sur ce tableau. (Très bien ! sur tous les bancs.)

JAURES. — Je vous remercie de cette première satisfaction ; mais j'ai encore une critique à présenter. Au lieu de voir dresser le tableau des juges par le général commandant, ce qui pourrait provoquer des suspicions, je voudrais que les juges soient élus par leurs pairs. (Applaudissements à l'extrême gauche. Bruit sur les autres bancs.)

Un débat s'engage entre l'orateur et MM. Chéron et Jourde qui combattent le système électif proposé par Jaurès comme pouvant introduire des divisions dans l'armée.

M. LE PRESIDENT demande à Jaurès de dire nettement quel est son amendement.

JAURES. — Je demande qu'on dise : « Les sous-officiers, brigadiers, caporaux et soldats seront désignés par leurs pairs », au lieu de « par le chef de corps ».

M. CHASTENET combat cet amendement comme compliquant inutilement le projet.

M. LABORI, en ce qui le concerne, et relativement aux caporaux et soldats, consentirait à ce que le tableau fût formé par un double tirage au sort : mais il repousse l'idée de Jaurès et s'en tient au texte de la commission en ce qui concerne les officiers.

M. CHERON soutient le texte de la commission.

A la demande de M. Labori, la séance est suspendue à 4 heures 40 pour permettre à la commission et au gouvernement de se mettre immédiatement d'accord sur un texte définitif.

LA COMMISSION PREPARE UNE NOUVELLE REDACTION

La séance est reprise à 5 heures 30.

M. LABORI donne lecture du nouveau texte des articles 4, 5 et 6 que la commission vient d'arrêter d'accord avec le gouvernement.

M. LASIES demande le renvoi à lundi afin que la Chambre puisse étudier le texte qu'elle n'a pas encore sous les yeux.

M. CHERON demande à la Chambre de voter le texte qui lui est présenté. (Vives protestations. On crie : A lundi ! à lundi !)

JAURES parle également en faveur du renvoi à lundi ; on ne peut, dit-il, discuter sur un texte aussi confus. En renvoyant à lundi, nous aurons le temps de présenter toutes nos objections.

M. LABORI combat le renvoi.

M. CHERON déclare qu'il espérait que la lecture du nouvel article 4 aurait satisfait la Chambre, mais puisque plusieurs de nos collègues demandent à ce qu'un débat complet s'institue sur cet article, il ne s'oppose plus au renvoi à lundi.

Le renvoi est prononcé.

La séance est levée à 5 heures 45.

Séance demain mercredi.

Autour de la séance

(De notre rédacteur parlementaire)

Paris, 18 mai. — Avant de reprendre la discussion de la loi sur les conseils de guerre, la Chambre a statué au début de la séance sur la motion de Dion. Elle a été adoptée par la droite, l'action libérale, le centre et une partie de la gauche républicaine et l'union démocratique.

Les socialistes (unifiés-indépendants) ont voté contre, pendant que 200 radicaux et radicaux-socialistes s'abstenaient.

Le renvoi de la motion à la commission du règlement est un enterrement de première classe et l'« Internationale » pourra, quoi qu'on fasse, être chantée encore par les socialistes.

On ne voit pas quelle sanction il serait possible d'appliquer à ceux qui fredonnent le refrain de Pottier.

L'examen des articles du projet sur les conseils de guerre avance lentement. On a eu encore aujourd'hui à constater des contradictions entre les membres de la commission et sur la proposition de Jaurès de faire voter les soldats au sniet de la désignation d'un de leurs pairs dans le jury. la Chambre a manifesté du flottement.

Même avec une suspension de séance et la rédaction d'un texte nouveau, l'accord n'est pas encore intervenu. D'ici lundi, il est probable que la formule réunissant tout le monde sera trouvée.

R. P.

SEPT MILLIONS FLAMBENT A LILLE

UN HOMME CARBONISÉ

Les Magasins Généraux du quai Vauban, proie de flammes gigantesques, sont consumés. — Des marchandises multiples assurées pour 3 millions de francs alimentent le brasier. — Spectacle grandiose.

Un formidable brasier à Lille ! Et dans le coin de Lille le plus vert, le plus pittoresque le plus charmant ! A l'orée des Bois de la Deûle et de Boulogne, les Magasins Généraux flambèrent. Ce sera un grand événement dans l'histoire de la ville de Lille.

L'incendie du Théâtre, l'incendie de Saint-Sauveur, peuvent seuls égaler dans le souvenir le spectacle inouï qui fut donné hier aux Lillois.

C'est la richesse commerciale de la cité qui a alimenté la fournaise. Heureusement que des assurances répareront le mal. Elles ne le répareront qu'en partie seulement, car voici Lille pour un temps dépourvue de Docks et il faudra des installations de fortune pour permettre aux immenses approvisionnements es courtiers de trouver abri...

Détails documentaires

CE QUETAIENT LES MAGASINS GENERAUX

Un immense pâté de bâtiments dont l'un haut de quatre étage et long de 100, 60 et 50 mètres, entre lesquels couraient des voies ferrées, qu'un embranchement de canal séparait, le long desquels grimpaient des monte-charges, tels étaient hier les magasins généraux.

Ce n'est plus qu'un brasier immense et à peu près quadrangulaire dont chaque côté a plus de cent mètres.

Quarante-cinq ouvriers y étaient occupés sous la direction de M. Lebecq, gérant de la société.

Les bâtiments s'échelonnant, l'entrée sur la rue Colbert, prenant leur longueur sur le bassin Vauban et le boulevard de la Lorraine pourraient se classer par quatre groupe A B C D.

La partie A contre le boulevard de la Lorraine, comprenait dans une première portion les bureaux et l'habitation du directeur plus loin et dans le prolongement, un hall long de 40 mètres sur 10.

Le bâtiment B d'un seul étage, était d'une longueur de 100 mètres sur 20. C'est là que le feu se déclara. Une voie ferrée double courait le long de chaque construction.

Sur le côté de ce second bâtiment se trouve l'embranchement du canal où stationnaient les bateaux en déchargement.

De l'autre côté de l'eau un immense magasin haut de 4 étages, reliés ensemble par des monte-charges, bordé lui aussi d'une voie ferrée, puis, séparés l'un de l'autre, par une bande de terrain de 10 mètres deux autres bâtiments, l'un à la société des docks construit en briques et en ciment armé, l'autre en planches goudronnées et en carton bitumé à la société des messagerie fluviale de France, successeur de la firme « Pavot frères » des bateaux à vapeur.

L'ALARME

A 3 heures 10, de l'après-midi, une équipe d'ouvriers employés à retourner les grains pour en empêcher la germination à l'étage du bâtiment B le deuxième en partant du boulevard, en sortait affolée et criant : « au feu ! »

Une gerbe de flammes sortait d'une fenêtre et en un instant, se propageant comme s'il eut suivi une traînée de poudre le feu s'allongeait le long du bâtiment.

Téléphoniquement on prévient les pompiers en même temps que, revenus du premier émoi, les ouvriers, les déchargeurs du bassin, les passants accouraient.

On essaya d'utiliser une pompe à bras, propriété des Magasins, mais ce secours dérisoire dût être bientôt dédaigné.

Tous ceux qui étaient accourus s'occupèrent à rouler hors des magasins, les tonnes que l'on supposait contenir des matières explosibles.

Le feu gagnait toujours, dans l'amoncellement de lin, coton, étoupe, qui remplissait le rez-de-chaussée, dans les seigles, maïs et blé dont des approvisionnements énormes emplisaient l'étage.

UN HOMME DANS LE BRASIER

Tous les dévouements sont inutiles pour le sauver.

Tout à coup, le directeur M. Lebecq, s'informa près des pointeaux et surveillants si l'on s'était assuré que personne ne manquait dans le personnel.

On se regarda, on se compta de l'œil et l'effroi se peignait sur tous les visages lorsque, à une fenêtre de l'étage et pour confirmer l'horrible appréhension du directeur on vit apparaître un malheureux ouvrier qui appelait à son aide.

Une équipe d'ouvriers s'élança derrière M. Maurice Lebecq, fils du directeur. La fumée aveuglait, asphyxiait les sauveteurs, les uns se mirent dans la bouche leur mouchoir en tampon, les autres couraient, se pinçant le nez.

En haut de l'escalier, la fumée était d'une telle opacité que l'on ne pouvait plus rien distinguer. On appela ; pas de réponse. On s'élança dans une salle, le feu la barrait tout entière d'un obstacle infranchissable.

Il fallait reculer, reculer sans retard, sinon c'était la mort pour tous.

Désespérés, maudissant l'inutilité de leurs efforts, les sauveteurs durent s'enfuir « à quatre pattes » et descendre l'escalier sur le ventre, la fumée envahissant tout et quiconque se levant tombant asphyxié.

On ne revit plus le malheureux ouvrier, Amédée Bivert, dit Campagne, 61 ans, habitant au Bac à Wavrin.

Si le dernier espoir que l'on garde qu'il se soit sauvé, à demi-fou, à la nage ou de quelqu'autre façon miraculeuse, n'est pas vérifié, il faut renoncer à le retrouver vivant.

Si jamais on retrouve quelque chose de lui ce ne sera qu'un petit tas d'ossements blanchis et calcinés.

LES SECOURS

Pendant que l'on s'évertuait en vain à l'impossible sauvetage les pompiers étaient arrivés et tentaient d'arrêter la marche du fléau.

Les deu xpompes à vapeur du bataillon de Lille déversaient des torrents d'eau sur le brasier. Mais au fur et à mesure de sa chute le liquide se vaporisait et le brasier dont il fallut de plus en plus s'éloigner sous peine d'immédiate congestion, dévora bientôt l'étage et le rez-de-chaussée sur une longueur de 100 mètres.

Dans un bâtiment attenant se trouvaient quatre cuves-réservoirs à alcool. Ce fut un court moment de terreur, on en redoutait l'explosion. Fort heureusement, elles étaient vides depuis quelques jours. On les inonda pour en chasser les vapeurs excessivement inflammables.

LE FEU S'ETEND

A 4 heures 20, la construction minée par le feu s'écroulait en partie, le pignon du côté du bois de la Deûle tombait partie dans le canal, partie dans l'espace, le séparant de l'autre magasin.

Entre temps, la Compagnie du Gaz de Vauban, les négociants, la Compagnie fluviale, avaient fait évacuer le bassin par les nombreux bateaux qui l'occupaient.

Tous les dévouements — on ne saurait les noter tous — se manifestèrent dans cette journée ; chacun se fit haleur de bateau.

On vit tirant à la corde officiers, bourgeois gantés, ouvriers en bourgeron, l'adjudant de gendarmerie Plique reçut un coup de feu qui lui rôtit un côté de la figure.

Tout à coup, le côté du mur du bâtiment d'abord incendié s'écroula. Les débris projetés allèrent communiquer le feu au monte-charge adossé au troisième bâtiment ; cela ne fit qu'une flambée.

Du haut en bas, le bâtiment brûla. Il contenait des huiles, des grains et plusieurs milliers de balles de lin, d'étoupes et de coton.

En une demi-heure tout était en feu. Six pompes à vapeur, celles des pompiers, de l'usine à gaz, de l'usine Vallaert, de Fives, du chemin de fer déversaient la rivière sur le foyer.

Rien n'y fit ; la mer de feu fit reculer l'autre.

A 6 heures du soir, comme une chaudière qui éclate sous la trop forte pression intérieure, les murs craquaient, l'un tombait dans le canal, l'autre étouffant sous lui l'incendie, projetait en l'air des nuages de flammèches.

On crut l'incendie localisé ; le fléau avait assez dévoré de richesses (on estimait à cette heure les pertes à 4 millions de francs) pour qu'on le crut satisfait.

Il ne restait debout que le dernier bâtiment servant d'entrepôt aux sucres, le magasin en planches de la firme Pavot et l'habitation du directeur.

LE SERVICE D'ORDRE

Aussitôt la nouvelle connue du sinistre, des détachements du 16e bataillon de chasseurs et du 43e de ligne, sous les ordres d'officiers, accoururent sur les lieux. Les uns étaient en armes, d'autres en tenue de corvée.

Après une heure de présence autour des magasins incendiés, ces détachements furent renforcés par des hommes du 6e chasseurs.

A un certain moment il y avait sur les lieux du sinistre la moitié des militaires de la garnison qui aidaient la police à assurer le service d'ordre.

Une quinzaine de gendarmes étaient également accourus sous les ordres de l'adjudant Plicq.

Toute la police, y compris les hommes en repos qu'on était allé rechercher, était là.

En raison de l'affluence de monde qui s'était rendue sur la place Catinat, face aux docks, le service d'ordre fut très difficile.

Sur les lieux du sinistre nous avons remarqué MM. Lamboin, major de la garnison ; Schilleman, chef d'état-major du 1er corps ; le commandant Sauvage, du 16e chasseurs ; le colonel de Lartigues, du 43e ; le colonel Couvrez, du 6e chasseurs ; Bonnet, commandant de gendarmerie ; Gachinger commissaire central ; Villon, Rousseau et Martin, commissaires ; Richard, chef de cabinet du préfet, de nombreuses autorités civiles et militaires.

A 11 heures du soir M. Vincent, préfet du Nord, se trouvait encore sur les lieux.

L'Aspect pittoresque

C'est l'apanage singulier des grands évènements comme les incendies de présenter à côté des détails lugubres et navrants de la documentation, un aspect pittoresque intense.

Qui ne connaissait les Docks de Lille pour les avoir vus en s'en allant vers les joyeuses verdures du Bois de la Deûle et de Lambersart. Ils profilaient, à gauche, pardessus l'eau saumâtre de la Deûle, des bâtisses grises et enfumées, le long desquelles les péniches nonchalantes venaient décharger leurs cargaisons variées.

C'était, à deux pas des verdoyantes promenades, un coin de Lille voué au négoce et au transit, animé seulement des bougements des bélandres, des appels des haleurs, des « hans » des débardeurs et des grues mécaniques...

Dès que les flammes eurent commencé à faire leur proie de ces sombres édifices, il sembla qu'une fée, d'un coup de baguette, eut transfiguré ce monotone tableau.

Notons les aspects variés, d'heure en heure, de ce spectacle rare et tragique :

QUATRE HEURES. — Le hall du générateur brûle. Des flammes gigantesques gravissant les unes sur les autres semblent vouloir atteindre le ciel par escalade. Elles montent par bonds impétueux, entourées d'un nimbe roussâtre de fumée. La toiture craquèle, sursaute en éclats. Bientôt tout le magasin est entouré de fumées et il y disparaît.

On entend les flammes chanter et hurler comme des voix contentes.

Quelques hommes surgissent des vapeurs que crachent les portes et les fenêtres...

Les barques et bélandres qui bordaient les docks sont déplacées sur l'eau morte qui fait un triomphal miroir au brasier grandissant.

Des environs de Lille, à une dizaine de kilomètres, on voit une nuée rousse et or planer sur Lille. On dirait la vapeur d'un volcan. A cinq kilomètres, on voit les flammes. La population des campagnes pressent un terrible malheur.

Les routes s'encombrent bientôt de curieux en carrioles, en autos, à bicyclettes, qui accourent vers le feu, mystérieusement fascinés.

CINQ HEURES. — Les flammes ont passé le canal qui sépare les docks. Un mur de quinze mètres s'écroule dans l'eau. Un rugissement formidable. Une trombe d'eau jaillit à la hauteur d'un cinquième étage puis le flot agité en un remous violent vient déferler contre les quais, houleusement. Le niveau d'eau s'élève.

Des ruissellements de feu font « floc » dans le miroir de la Deûle. Des cascades de balles de coton enflammées s'abattent des piles gigantesques des hangars ouverts comme des jouets démontables.

Le coup d'œil est vraiment merveilleux. Les murs qui viennent de s'écrouler ont laissé debout des pans noircis découpés comme des portants de théâtre. Oui, c'est du théâtre vraiment que cette féérie lumineuse, dorée, éblouissante et vaste, pleine de clartés infernales, bleuies des poudroiements d'eau qui font jet des lances de pompiers.

Une brume ombreuse et vert tendre erre sur l'eau, masque le bas des bâtiments, et au-dessus c'est tout un scintillement de palais arabe inondé de soleil, croulant de pierreries. Des flammes vertes se marient à des splendeurs rouges, écarlates, sanglantes.

A travers les grillages des fenêtres on voit mille bouquets énormes, des flammèches multicolores, où scintillent par instant les perles des jets d'eau...

On oublie à voir cela le sinistre, le désastre, les ruines.. Il semble que l'on assiste à une apothéose néronienne, que ces merveilles, où à peine apparaissent quelques petits hommes furtifs, courants, vite disparus, ne sont là que pour la joie des cent mille yeux braqués de toutes parts vers le spectacle immense.

Il y a des curieux sur les remparts, par énormes grappes, sur les palissades du chemin de fer, sur la route, sur des pyramides de pavés. C'est une foule élégante, attirée des bois voisins. Les ateliers et bureaux n'ont pas encore donné leur contingent de public. Ce ne sont que gamins désœuvrés et surtout belles dames aux ombrelles bigarrées, aux panaches blancs, bien compromis par les poussières. C'est une assistance de « turf », de champ de courses.

SEPT HEURES. — Après avoir épuisé les joies perverses de trouver de la beauté féérique à cette grandiose désolation, voici que l'étendue du désastre apparaît mieux.

Les barriques de vin timbrées « Alger. Vin Blanc », roulent dans les ruisseaux. Des voitures emportent des paquets ruisselants. Des wagons démarrent chargés de balles de coton roussies, rougeoyantes çà et là et des malheureux s'éreintent à coups de talon, à éteindre ces flammèches, sous la lance des pompiers qui arrosent partout.

Voici derrière le grand magasin qu'on a pu préserver, tout un débarcadère improvisé où s'amoncellent des colis disparates. Il y a là des caisses d'alimentation, de quinquina, des barils d'huile, de céruse, des paquets de cristaux qui, déchirés, laissent crouler leurs contenus scintillants de mille feux.

Une grande vapeur plane sur un dock et le soleil s'y jouant crée un arc-en-ciel curieux qui arrache des cris d'admiration à la foule lointaine...

Dans le magasin dit de déchargement où l'on met les marchandises dès que les bélandres viennent de les mettre à quai, un large fleuve coule... J'y vois des approvisionnements de « bobines » de papier pour des journaux de la ville.

Dans un coin, le contrôleur des sucres fait un relèvement hâtif des pertes à l'aide des livres qui viennent d'être sauvés par deux braves pompiers qui les ont enveloppés dans une veste pour les soustraire au feu.

Le spectacle le plus étrange est dans la grande cour du premier dock. On veut y abattre un haut mur menaçant qui empêche aussi d'inonder le brasier monstrueux des balles de coton.

Des pompiers intrépides ont réussi à attacher au faîte une corde. Maintenant à quatorze ils tirent sur ce câble pour faire choir le mur. Celui-ci résiste à leurs efforts.

La corde casse. Voilà les quatorze hommes sur les quatorze derrières ! Et tout le monde de rire. Un photographe vient se poster pour attendre la chûte du mur. Il attend longemps, puis s'en va juste quand le mur tombe... Il invective l'incendie !

Car on a réussi à renouer la corde et après un quart d'heure de lutte, le mur qui a oscillé, qui a tremblé tout de son long, descend enfin lentement, si lentement que c'en est effrayant, et atteignant le sol avec un bruit de tonnerre, il semble avoir englouti les hardis pompiers, cause de sa chûte...

Un temps d'angoisse. Une poussière énorme s'est levée et nous enveloppe fort loin... Quand elle s'est dissipée nous revoyons les pompiers. Personne ne manque à l'appel, tous sont déjà retournés à la besogne...

Le mur gît comme un cadavre démembré. Il ne reste qu'un pan soutenant les générateurs, d'où la fumée monte en tourbillons épais. Et sur le mur on peut lire en lettres d'un pied cette ironique inscription : « Défense de fumer. »

MINUIT. — La soirée a amené un contingent extraordinaire de monde. Tout Lille est là maintenu à distance par les barrages de troupes, d'agents, de gardes du Bois...

A cette heure tardive il y a encore une affluence considérable. Le spectacle a emprunté plus de beauté féroce encore à la nuit. Au-dessus de la ville plane une lueur orange qui devient sanglante par à-coups.

Les murs noirs et déchiquetés, les barreaux des fenêtres sur les lieux du sinistre se silhouettent nettement, frangés d'or sur la tache du brasier illuminé. L'eau coule avec des épaves rouges et miroitantes, des plaques, on dirait de joyaux, s'en vont paresseusement allumer des sertis d'argent et de rubis aux piles des ponts, aux pierres des môles.

C'est fantastiquement vaste et apeurant. Les maisonnettes des environs reflètent à toutes leurs verrières des éclats de soleil et d'enfer. Les cuivres des casques flamboient dans l'ombre rousse et épaisse à côté des océans de flamme et d'eau frisée, des gerbes émeraudes des pompes.

Le dernier bâtiment, servant de magasin aux sucres, s'émiette dans la Deûle, qui charrie des montagnes de matériaux enflammés.

Le quartier tout entier prend ses dispositions de sauvetage. Le sucre coule en cascades enflammées dans l'eau du canal.

La chaleur est telle qu'une zone de 50 mètres que le canal sépare du foyer est impraticable.

Toutes les maisons particulières en bordure du quai Vauban fument sous le jet des pompes réunies qui vont essayer d'arracher au moins cela au fléau.

Unanime courage

Nous avons assez tracé les tableaux divers de ce funeste événement. Il nous suffit pour terminer de noter avec quel courage tous les sauveteurs sans exception ont accompli leur périlleux devoir.

L'admirable corps des sapeurs-pompiers de Lille, sous la conduite de ses dévoués officiers, a donné là une fois encore la mesure.

FEUILLETON DU 19 MAI. — N. 43

Le Spécial de Minuit

par Burford Delannoy

(Adaptation de Pierre Luguet)

A présent, la bonne femme s'impressionnait elle-même de l'importance du rôle qu'elle jouait — du rôle d'informateur — elle avait pris une attitude pleine de dignité. Son mari était plus pratique.

— Vous devez avoir son signalement, demanda-t-il, puisque vous êtes chargé de le retrouver ?

— Oh ! oui.

— Comment était-il habillé ?

— Pardessus sombre, pantalon gris, veston de cheviote bleue.

Il décrivait le costume que le pied bot portait au moment où il l'avait quitté, à la gare de Charing-Cross. Le jardinier ne répondit pas de suite. Les idées ne se forment que lentement, dans la cervelle des paysans.

— Est-ce que vous reconnaîtriez le vêtement, si on vous le faisait voir ?

— Comment le reconnaîtrait-il, dit vivement la jardinière, puisqu'il ne l'a jamais vu ? Tu ne comprends donc pas que monsieur répète ce qu'on lui a dit ?

Si Bill avait pu tuer la bonne femme pour cette dernière phrase, il l'aurait fait avec plaisir. Si on lui avait montré les vêtements, ses derniers doutes se seraient évanouis, mais l'occurrence même lui inspira une idée.

— Evidemment, dit-il, madame a raison ; je ne connais pas le veston lui-même. Mais en partant d'ici je me rends à l'asile et si vous voulez me le faire voir, je pourrai le décrire exactement. Et si, en effet, l'homme de là-haut est celui qu'on recherche, ma description l'établira certainement.

Et, avant qu'on eût pu lui répondre. Une autre idée lui était venue. Il dit :

— Mais, vous ne pouvez peut-être pas me montrer le costume ; il l'a peut-être encore sur lui ?

— Non, non, répondit vivement la jardinière, ces habits-là n'ont plus été assez bons pour lui aussitôt qu'il a eu mis le pied ici. La première chose qu'il ait faite a été de les quitter et de les jeter.

— Et qu'a-t-il mis ?

— Oh ! il n'a pas été embarrassé. Il a fait sauter la serrure d'une malle appartenant à M. Carterbilt et en a tiré un complet de grand seigneur, qu'il a endossé immédiatement.

Bill aurait voulu faire des réflexions ; l'admiration dont il se sentait empli pour son associé l'en empêcha. Il se contenta de hocher la tête.

Cet acte d'audace était positivement la dernière chose qu'il aurait attendu du boiteux. Cependant, il aurait bien voulu voir ses vêtements anciens, pour ne conserver aucun doute.

Il était urgent que ce dernier doute s'évanouît. Si le pied-bot avait subitement trouvé dans sa cervelle les ressources nécessaires pour jouer la grosse partie qu'il paraissait jouer en ce moment, il était certainement capable de frustrer son associé de la part qui lui revenait dans le butin pris chez le joaillier.

Heureusement, le jardinier, qui avait suggéré l'idée de l'inspection, tenait à son idée. Il s'en alla vers un tiroir de commode, et en tira le paquet de hardes que nous connaissons déjà.

Bill le reconnut du premier coup d'œil.

Toutefois, il regarda le veston de près (pas d'assez près pour éveiller les soupçons) et s'assura de la présence de certaines taches qui rendaient pour lui l'évidence flagrante.

Elles y étaient, ces taches, changées de couleur, mais impossibles à confondre avec d'autres. Le doute n'était plus un seul instant permis.

L'homme du premier étage, qui refusait de se laisser voir, était bien son associé, en train de jouer le rôle du millionnaire tué pendant son voyage de Londres à Perdon.

Pourquoi le jouait-il ? Mystère. Mais il n'était certainement pas homme à courir un risque pareil sans l'espoir et même sans la certitude d'en tirer un gros avantage. Et puis, il avait en sa possession la valise aux bijoux.

Quel que fût le jeu de son partenaire, il ne pouvait être que profitable pour lui — Bill — de tenir une partie des cartes. Et il détermina sur-le-champ que ce serait.

Une fois encore, l'idée de forcer son chemin jusqu'au faux millionnaire traversa son esprit ; une fois encore il la repoussa comme maladroite et compromettante.

Evidemment, le jardinier et sa femme avaient déjà des soupçons ; il était inutile d'agir de façon à les accentuer.

Il se leva, les remercia, promit de rapporter ce qu'il avait vu au directeur de l'asile des aliénés et s'en alla. Il se rendit à l'auberge du village voisin et se mit à écrire une lettre.

Ecrire, en temps normal, était pour Bayswater Bill une difficulté. En ce moment, la difficulté s'augmentait de ce que le malfaiteur voulait déguiser son écriture, de peur que sa lettre tombât dans des mains auxquelles elle n'était pas destinée.

En outre, cette lettre devait être libellée soigneusement, ce qui eut pour résultat la destruction successive d'une douzaine de feuilles de papier.

Bill voulait, en effet, faire savoir au boiteux ce qu'il avait découvert mais il voulait aussi que le boiteux fût seul à pouvoir comprendre.

Il réussit enfin à rédiger la chose à sa propre satisfaction et, cachetant l'enveloppe, il l'adressa à M. Carterbilt et se mit au lit, l'âme tranquille.

Le lendemain matin, le « boy » partit pour le Hall avec l'importante missive.

Le millionnaire la reçut et la lut une dizaine de fois sans y rien démêler.

C'était une énigme pour lui, aussi insoluble que si elle eût été écrite dans une langue inconnue. Des hiéroglyphes égyptiens eux-mêmes ne lui auraient pas paru plus obscurs.

Le pied-bot, lui, s'en serait tiré aisément. C'était écrit pour une bonne partie en argot des voleurs. Carterbilt se demandait à quel propos il avait été choisi comme destinataire d'une pareille lettre. Et il n'y avait pas à en douter : l'adresse était complète. C'était même la seule partie de la communication pour le propriétaire du Hall.

Carterbilt crut cependant pourvoir conclure de la forme générale du document qu'une menace y était enfermée ; la fin était explicite à cet égard : Réponds, disait-elle, immédiatement. N'essaie pas d'acheter la poire d'une vieux cheval. Envoie-moi la babillarde ce soir, ou j'irai la chercher. Et y aura du foin, tu peux en être sûr. »

Le millionnaire n'y comprenait absolument rien. Il était depuis très peu de temps à Londres, et, s'il ne s'y connaissait pas beaucoup d'amis, il ne croyait pas y avoir d'ennemis non plus, et surtout d'ennemis employant un pareil langage. Est-ce qu'il n'y avait pas, là-dessous, quelque chose dont pût être indirectement menacée Muriel ?

Valait-il mieux voir l'auteur de cette lettre, ou le traiter par le mépris le plus complet ?

Non. Il valait mieux consulter Hawk Shore. D'où la dépêche et l'arrivée du détective, que nous connaissons déjà.

Il avait lu la fameuse lettre, et il avait sifflé. C'est que, si Carterbilt n'y comprenait rien, lui, Shore, la comprenait d'un bout à l'autre.

XXXV

Le détective pose un piège

— Eh bien, Shore, dit le millionnaire, Votre sifflet est très expressif, sans doute, mais...

— Je vous demandais donc, monsieur.

— ... Mais il ne donne pas la solution de l'énigme que nous avons entre les mains. J'ai pâli sur cette lettre avant de vous télégraphier, et n'y ai vu absolument que du feu. Etes-vous plus heureux ou plus malin que moi ?

— C'est-à-dire, monsieur, que j'ai davantage l'habitude. Oui, je vois ce qu'il y a dans la lettre. Vous comprenez bien qu'un policier doit étudier l'argot des voleurs, s'il veut arriver à quelque chose, je crois qu'il n'y a pas un seul mot ici que je ne puisse traduire.

— Bien. Que signifie-t-elle ?

— Elle signifie, dit Shore lentement, que, si je ne me trompe pas, nous aurons bientôt le plaisir d'interviewer un des hommes qui ont trempé dans le meurtre de l'ex-joaillier Mainwarring.

— Vous croyez ?

— Je le crois, et c'est excessivement probable. Je ne vous ai pas dit le résultat de mes investigations dans la maison du crime ?

— Non. Je ne savais même pas que vous l'eussiez visitée. Quel a été ce résultat ?

— Eh bien, monsieur, je savais que vous vous intéressiez à miss Muriel.

Le mensonge arriva lentement sur les lèvres du détective ; il devinait qu'il faciliterait le mouvement des rouages qu'il avait l'intention de faire manœuvrer.

— Et que je servirais vos intérêts en prouvant son innocence et en lui évitant la honte de son arrestation.

— Certainement, dit Carterbilt d'un ton où se mêlaient la surprise et l'approbation ; vous avez eu tout à fait raison de penser ainsi.

Shore se félicita d'avoir une fois encore joué la bonne carte. Décidément, l'étoile dorée montait encore dans le ciel. Il fallait profiter de son scintillement, sous peine d'être fou.

Dans ces conditions, monsieur, et bien que vous ne m'eussiez pas donné d'instructions, je suis allé à la maison Mainwarring, et là, j'ai trouvé la preuve que le crime était l'œuvre de malfaiteurs vulgaires.

— De malfaiteurs vulgaires ?

— Qui étaient entrés par la maison voisine, en ce moment inhabitée. J'ai vu la trace de leurs pas dans la poussière, et celle des outils qu'ils ont employés pour pénétrer par une fenêtre donnant sur une terrasse commune.

(A suivre).

BAPTÊME DELESPAUL-HAVEZ
Universellement le meilleur
DRAGÉES - CHOCOLATS
LILLE Rue Nationale, 89 LILLE